



# LA LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUÉ DANS LES ÉTANGS-RÉSERVOIRS

Mars 2001

## L'IMPACT DU RAT MUSQUÉ SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Le rat musqué peut avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau conservée dans l'étang-réservoir d'une exploitation agricole. Le rat musqué creuse souvent des tunnels dans la paroi de l'étang pour aller construire son terrier. Le creusage de tunnels et la récolte de plantes pour l'alimentation déplacent les sédiments.

Lorsque les sédiments se déplacent, la turbidité de l'eau augmente et des éléments nutritifs y sont libérés. La turbidité réduit la limpidité de l'eau et risque d'obstruer les filtres de traitement. La libération d'éléments nutritifs dans l'eau mène à une prolifération indésirable des algues. Le percement de tunnels peut aussi entraîner des fuites et l'érosion des berges de l'étang.

Le rat musqué est également porteur de parasites intestinaux comme le *lamblia* et le *cryptosporidium*, qui causent des maladies. La consommation d'eau infectée par le *lamblia* peut causer la giardiase, une diarrhée grave chez l'humain.

La *cryptosporidiose* est causée par l'organisme *cryptosporidium*. Cette maladie peut aussi causer la diarrhée, parfois sanglante, des infections sanguines graves et même la mort.

Comme le rat musqué est porteur de parasites pouvant infecter l'être humain, il est important de l'éloigner des étangs domestiques. Il est aussi important de comprendre ce qui conditionne le comportement du rat musqué. La connaissance des habitudes du rat musqué facilite la lutte contre ce rongeur.

## DESCRIPTION ET DISTRIBUTION

Le rat musqué (*Ondatra zibethicus*) est un gros rongeur apparenté aux rats et aux souris de l'Ancien Monde. C'est un animal court et trapu qui pèse de 1 à 2 kg à l'âge adulte. Il a les oreilles courtes et se reconnaît facilement à sa longue queue plate et écailleuse.

Le rat musqué a la capacité de fermer les lèvres derrière ses incisives. Il peut ainsi ronger les racines des plantes aquatiques sans avaler d'eau. Il peut rester sous l'eau jusqu'à 15 minutes et est un excellent nageur.

Considéré comme un animal à fourrure, le rat musqué est commun dans toutes les provinces et dans certaines parties des territoires du Canada.



On a démontré que le rat musqué apporte des parasites aux étangs-réservoirs

Source : Site Web de l'université de Guelph "Canada's Aquatic Environments"

## BIOLOGIE DU RAT MUSQUÉ

Le rat musqué est un animal semi-aquatique qui préfère les eaux stagnantes et les cours d'eau de faible débit. Il est actif toute l'année. Cet animal surtout nocturne se déplace aussi parfois durant le jour. Il vit soit dans un terrier auquel il accède par un tunnel, soit dans une hutte rudimentaire faite de plantes aquatiques. Son domaine vital se situe habituellement dans un rayon de 180 m de son terrier, bien qu'il puisse se déplacer sur de nombreux kilomètres sur terre à la recherche d'un nouvel habitat.

Le taux de reproduction du rat musqué est très élevé : il peut avoir de deux à quatre portées par an. La femelle met bas dès l'âge de un an et donne naissance à six petits en moyenne. La période d'accouplement s'étend de février à août et la mise bas va de mars à septembre, avec habituellement une pointe en mai. La grossesse dure de 20 à 30 jours et les petits viennent au monde aveugles et sans défense. Ils ouvrent les yeux à deux semaines environ et sont sevrés vers huit semaines. La durée de vie du rat musqué est de trois à quatre ans. C'est un animal très indépendant qui se déplace beaucoup. Peu de temps après le sevrage, il est prêt à coloniser un nouvel emplacement. Il peut s'agir d'un autre secteur du même étang ou d'une tout autre nappe d'eau.

Le rat musqué est essentiellement végétarien. Il se nourrit des racines et des tiges de la plupart des plantes aquatiques, comme les quenouilles et les joncs. Il mange aussi des herbes, des graines, des légumes du potager et des pommes s'il en trouve dans un rayon de 180 m de son point d'eau. L'hiver, lorsque les plantes se font rares, le rat musqué se nourrit parfois d'autres animaux aquatiques, comme des escargots ou des palourdes. On en a même vu manger des carcasses d'animaux morts.

## LA LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUÉ DANS LES ÉTANGS-RÉSERVOIRS

Il existe deux stratégies de lutte contre le rat musqué dans les étangs-réservoirs. La première consiste à rendre l'étang inhabitable pour le rat musqué et la deuxième, à éliminer cet animal.

### Modification de l'habitat

On peut empêcher le rat musqué d'entrer ou de s'installer dans un étang en en faisant un endroit peu invitant. L'enlèvement des sources de nourriture est un bon début. Enlevez autant de plantes aquatiques à racines que possible et compostez-les à au moins 180 m de l'étang. Ensemencez le bord de l'étang d'herbe courte ou coupez la végétation à une hauteur maximale de 10 cm.



Étang typique des Prairies entouré de quenouilles. L'enlèvement de la végétation aquatique est un moyen de prévenir les invasions de rats musqués

On peut rendre le percement de tunnels plus difficile en plaçant du perré sur les parois de l'étang. Le perré doit être de 5 cm environ. Enfoncez-le d'au moins 15 cm dans la paroi. Appliquez-en une couche qui va de 30 cm au-dessus du niveau de l'eau à 90 cm au-dessous.

On peut aussi utiliser de la broche à poulet de 2,5 à 5 cm. Ancrez-la à tous les mètres pour empêcher le rat musqué de la soulever. À la longue, la broche à poulet rouille; il faut donc la remplacer périodiquement.

Canards illimités a obtenu du succès avec sa clôture visant à éloigner les rats musqués. Cette clôture est faite de grillage robuste retenu par des barres en T plantées en terre à intervalles réguliers. Aux deux tiers de leur hauteur, les barres sont chauffées à la torche et pliées à angle vers la terre ferme. On attache ensuite le grillage aux barres et on l'enterre à une profondeur de 15 cm. La hauteur totale de la clôture est d'environ 90 cm.



Clôture de broche servant à fermer l'accès des rats musqués à un marais

Source : Canards illimités

## L'élimination du rat musqué

Le propriétaire d'un terrain a le droit de détruire les rats musqués qui endommagent sa propriété privée. Il est important de communiquer avec votre agent de la faune local pour connaître les règlements et les permis requis pour cette activité.

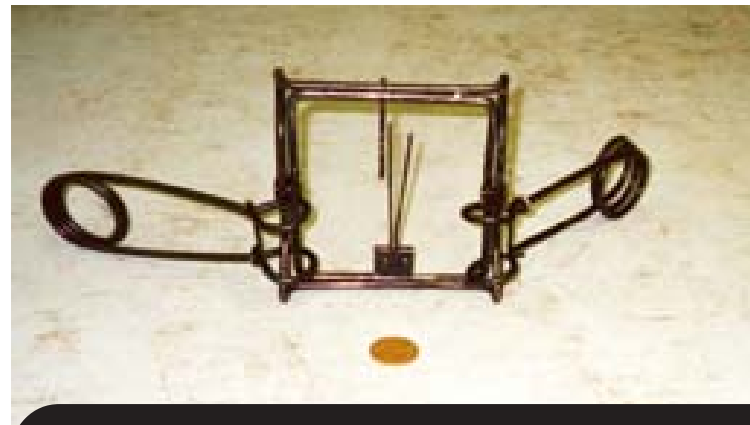
- Colombie-Britannique : communiquez avec le bureau du Service de conservation de votre district pour obtenir une autorisation.
- Alberta : procurez-vous un permis de contrôle des dommages auprès du Bureau de l'environnement de l'Alberta.
- Saskatchewan : communiquez avec le bureau local de la faune aquatique et terrestre au sujet des permis.
- Manitoba : il est obligatoire d'obtenir au moins une autorisation verbale ou un permis écrit de la part du Bureau de la conservation de votre localité.

Le rat musqué étant considéré comme un animal à fourrure, il est interdit au propriétaire de vendre la peau des animaux détruits.

Le propriétaire peut vendre des peaux s'il détient un permis de piégeage et si les animaux ont été tués pendant la saison de la chasse.

Communiquez avec le bureau de la faune local pour connaître les instructions concernant la vente de peaux de rat musqué. Si vous avez l'intention de vendre des peaux, veillez à obtenir une autorisation **avant** d'abattre les animaux.

Si le propriétaire engage un tiers pour détruire un animal nuisible, cette personne doit avoir un permis de piégeage. Le piégeur doit détenir une autorisation écrite du propriétaire pour tendre des pièges sur un terrain privé.



L'installation d'un piège Conibear peut être extrêmement dangereuse; il vaut mieux se faire aider

Source : Cumberland's Northwest Trappers Supply

Dans tous les cas, employez un piège de marque Conibear n° 120 ou un piège permettant de capturer l'animal vivant. Le piège Conibear peut s'installer sur le sol ou dans l'eau.

L'empoisonnement n'est pas à recommander. Le risque qu'un animal non visé (comme un animal de compagnie) gobe un appât est élevé. C'est pourquoi l'empoisonnement n'est pas une méthode de lutte acceptable. D'ailleurs, même si la vente de peaux est autorisée, il est illégal dans toutes les provinces de tuer des animaux à fourrure par empoisonnement.



Il faut vérifier le piège pour capture des animaux vivants dans les 24 heures de son installation

## VUE D'ENSEMBLE

La destruction des rats musqués est un choix possible. Toutefois, si l'étang-réservoir était attirant pour l'animal qu'on vient de détruire, il le sera tout autant pour d'autres qui prendront sa place. Les dépenses et les désagréments qui accompagnent la présence de rats musqués dans l'étang vont inmanquablement se reproduire. La meilleure solution à long terme est donc de rendre l'étang peu invitant pour les rats musqués. En empêchant les rats musqués d'élire domicile dans l'étang au départ, vous favorisez le maintien de la qualité de l'eau.

La lutte contre le rat musqué n'est qu'une étape dans l'amélioration de la qualité de l'eau des étangs-réservoirs. Il est sage de gérer toutes les sources de contamination. Si vous utilisez un étang comme source d'eau potable, il est indispensable de le désinfecter.

Pour plus d'information sur les meilleures pratiques de gestion, consultez les publications de la série **La qualité de l'eau, ça compte!** intitulées « Protégez votre eau », « Problèmes de qualité de l'eau dans les Prairies » et « Les meilleures pratiques de gestion agricole ».

Pour plus de renseignements sur la qualité de l'eau et les techniques de traitement de l'eau dans les régions rurales des Prairies :

- lisez les autres fiches de la série **La qualité de l'eau, ça compte!** de l'ARAP;
- visitez le site Web de l'ARAP sous [www.agr.ca/pfra](http://www.agr.ca/pfra);
- lisez le Prairie Water News, que vous pouvez obtenir de l'ARAP ou par Internet sous [www.quantumlynx.com/water](http://www.quantumlynx.com/water);
- **communiquez avec votre bureau local de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies** (l'ARAP est une direction générale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada).

AUTEURS : S. Reedyk, N. Scott et le Bureau régional de Peace River, ARAP.

APPROBATION : Le présent document ne doit en aucun cas être considéré comme une approbation par l'ARAP ou par Agriculture et Agroalimentaire Canada des produits et services qui y sont mentionnés.